

594 122
fol. 122. 2.

J.P.

1. l'Anonyme, Exce Monsieur

ad 70, 121

185

Je Junie sur la crainte ou est presque tout le monde, que l'ouvrage entier soit de sa plume, aurais grand intérêt de bien développer ce mystère, et de détruire le public, qui ne fait pas à cet égard en juchant auantageux de lui. Comme il est en ceant en fauoir en renommée, il ne voudra sans doute pas s'abaisser jusqu'à entrer de l'ice avec un pignée comme moi, et d'ailleurs, dit il, il est comtable de tout les heures au public, qui en a besoin pour autre chose, et qui ne lui pardonneroit pas s'il se abaisoit. Cependant, comme je vous l'ay peut-être écrit, me muerche. inquiete en elephant, et une puce soust vous fait douter. J'ay mon recours aux deux mystères que je vous ay nommez, et si vous traite ce qu'ils ont auant d'impression et de calomnie, sans pouoir être convaincu d'être l'auteur de la Libelle, j'auray qu'il y a ajouté trop légèrement foy à leur témoignage et j'en ferois à mondit sieur Junie telle réparation qu'il lui paroitra. C'est, Monsieur, de quoy vous le pouvez assurer de ma part, si vous auez quelques connaissances avec lui, afin que les choses n'aillent pas plus auant. Et en ce cas là je croy imprimé le nouveau ma Doffnee, et au lieu du nom de M Junie, je m'adresseray à l'anonyme qui a produit la Libelle, et la

187

poursuivray encore plus rudement. Voilà, Monsieur, ce que je puis repliquer en général à ce que vous m'avez écrit sur ce sujet. Soit Monsieur Junie, soit un autre, la plume mérite d'être réprimée, et généralement tous les faiseurs de satires, et tous les chercheurs de querelles sont de mal honnêtes gens, et des pestes de la Société civile, dont il faut purger tous les Etats. Quant à moy j'ai souhaité de tout mon coeur que M Junie puisse se tirer d'affaire d'avec ceux qui l'ont publiquement accusé d'être l'auteur de la Libelle; à la peine d'être obligé de chanter la palinodie, et de retracter hautement tout ce que j'ay écrit contre lui, pour en charger l'Anonyme, quel qu'il puisse être, à quoy apparemment vous ne prendrez aucun intérêt. Si vous auez quelques meilleurs amis à me donner, vous m'obligerez, Monsieur, de ne me les pas refuser, je les recourrai toujours avec beaucoup de défiance, et vous priant de croire, Monsieur que je suis avec toute la soumission que je doi

Votre humble et très
obéissant serviteur
Chappuzeau

à toute notre famille vous
salues humblement avec
Madame de Theremines.
691. Mars 7.

Si M. Junie auroit daigné répondre à ma pro-
position, qui étoit fort simple, tout étoit fini.
mais il ne luy a pas plu.

Yrard

(16..)

Reponce

Jeay receu, Monsieur, la réponse qu'il vous
a plu de faire à la lettre que vous ay écrite
sur le sujet de la satire intitulée l'Esprit de
Monsieur Arnould. C'est à M^r Juven à
se prendre à mesur de la Conscience et de
l'Esprit qui n'ont nomme, celui qui en
est l'auteur; et lors qu'ils ont son et l'autre
puissent leurs écrits, ils ne penseroient nulle-
ment à vous, ni vous à eux. Ainsi, Mon-
sieur, je vous prie de écrire quel aucun de
ces deux officiers ne m'a rapporté à pro-
duire ma defense, et vous assurant que je
viy suis, par le de moy même, et que j'ay
eu assez de coeur pour cela, si je n'ay pas eu
assez d'esperir pour bien soutenir ma cause.
Ces vers, Monsieur, je vous prie que j'auray
bien de la peine à me laisser persuader que la
satyre susdite ne soit pas d'un même Auteur
de me voy ma propre apparence, ni par la presence, ni
par le corps du lieu, que deux hommes y eussent
mis la main; et si il étoit vrai que Monsieur
Juven fust l'auteur de ce qu'il y a de bon, et

Jeay receu, Monsieur, la réponse qu'il vous
a plu de faire à la lettre que vous ay écrite
sur le sujet de la satire intitulée l'Esprit de
Monsieur Arnould. C'est à M^r Juven à
se prendre à mesur de la Conscience et de
l'Esprit qui n'ont nomme, celui qui en
est l'auteur; et lors qu'ils ont son et l'autre
puissent leurs écrits, ils ne penseroient nulle-
ment à vous, ni vous à eux. Ainsi, Mon-
sieur, je vous prie de écrire quel aucun de
ces deux officiers ne m'a rapporté à pro-
duire ma defense, et vous assurant que je
viy suis, par le de moy même, et que j'ay
eu assez de coeur pour cela, si je n'ay pas eu
assez d'esperir pour bien soutenir ma cause.
Ces vers, Monsieur, je vous prie que j'auray
bien de la peine à me laisser persuader que la
satyre susdite ne soit pas d'un même Auteur
de me voy ma propre apparence, ni par la presence, ni
par le corps du lieu, que deux hommes y eussent
mis la main; et si il étoit vrai que Monsieur
Juven fust l'auteur de ce qu'il y a de bon, et